



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

PROGRAMME
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

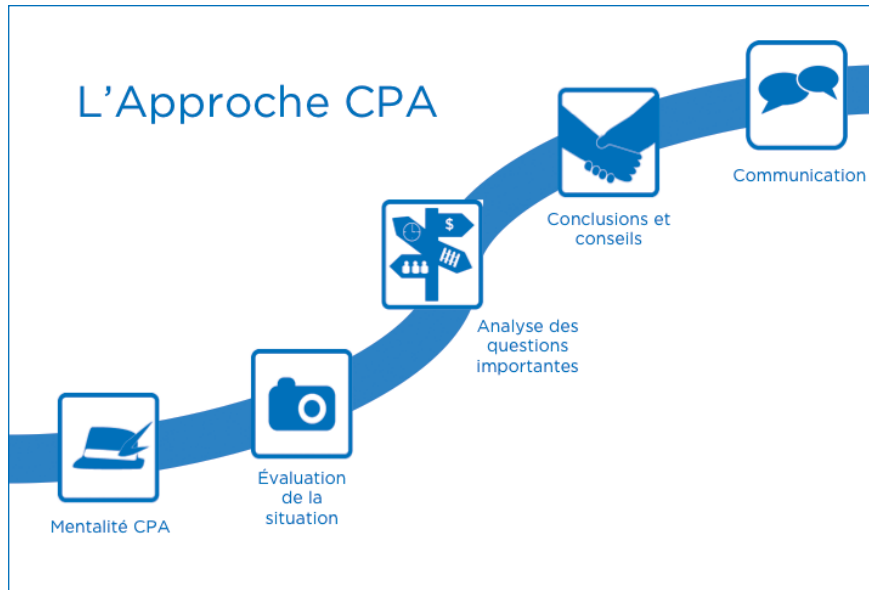
L'Approche CPA

1 - Introduction

Votre client externe a besoin de conseils en matière de planification fiscale. Votre patron vous demande d'effectuer une analyse pour aider les dirigeants de l'entreprise à prendre une décision. Vous découvrez qu'un collègue vole des fournitures de bureau. Le directeur de mission de votre cabinet de CPA vous demande de préparer une note de planification d'audit. Vous voulez obtenir une promotion. Vous remarquez des déficiences dans la structure de gouvernance de votre client externe. Votre objectif est de réussir l'examen final de CPA au premier essai. Qu'ont en commun toutes ces situations? Pour arriver à fournir dans chaque cas une réponse professionnelle de grande qualité et à la mettre en application, le CPA doit posséder de solides compétences habilitantes.

L'Approche CPA est une méthode de résolution des problèmes professionnels. Un peu comme dans votre cheminement de carrière, plus vos compétences seront solides, plus votre parcours sera jalonné de succès. Vous appliquerez l'Approche CPA durant tout le Programme de formation professionnelle (PFP) afin de développer les aspects les plus importants de vos compétences habilitantes, et vous continuerez d'y faire appel tout au long de votre carrière pour assurer votre réussite.

L'Approche CPA comporte cinq volets, comme le montre le diagramme ci-dessous.



Vous retrouverez ce diagramme et les différentes icônes tout au long du PFP. Pour avoir un aperçu de l'Approche CPA, visionnez cette [vidéo](#) : *L'Approche CPA 1 - Introduction*.

L'Approche CPA s'applique-t-elle à tous les problèmes professionnels?

L'Approche CPA est utile lorsque la résolution d'un problème exige l'exercice du jugement professionnel, comme dans les situations décrites au début du présent document. Le jugement professionnel est nécessaire pour fournir une appréciation, effectuer une analyse, recommander une ligne de conduite, concevoir un plan, choisir le mode de communication approprié, résoudre un dilemme éthique et régler bon nombre d'autres problèmes. Plus la situation est complexe et ambiguë et plus les facteurs à prendre en compte sont nombreux, plus le recours à l'Approche CPA est profitable. Elle n'est toutefois pas aussi efficace dans le cas de problèmes plus simples qui peuvent être résolus de mémoire ou à l'aide de procédures mécaniques ou de connaissances de base.

Dès le début du PFP, vous serez en mesure de reconnaître facilement les situations où le recours à l'Approche CPA est justifié. Au départ, vous aurez peut-être de la difficulté à appliquer rigoureusement chacune des étapes, mais votre facilitateur en ligne vous fournira chaque semaine des commentaires détaillés qui vous indiqueront les points à améliorer. Avec le temps, à force d'étude et de pratique, vous prendrez l'habitude d'utiliser l'Approche CPA et vous appliquerez de mieux en mieux chacun de ses volets.



Décideur

Dans le contexte de l'Approche CPA, le **décideur** est la personne ou l'organisation responsable de prendre une décision ou de tirer des conclusions sur le problème que vous cherchez à résoudre. Le décideur peut être un client externe, un client interne ou vous-même. Voyons qui sont les décideurs pour les problèmes énumérés au début du présent document :

- Décideur = client externe
 - Votre client externe a besoin de conseils en matière de planification fiscale.
 - Vous remarquez des déficiences dans la structure de gouvernance de votre client externe.
- Décideur = client interne
 - Votre patron vous demande d'effectuer une analyse pour aider les dirigeants d'une entreprise à prendre une décision (on suppose que vous travaillez pour cette entreprise).
 - Le directeur de mission de votre cabinet de CPA vous demande de préparer une note de planification d'audit.
- Décideur = vous
 - Vous découvrez qu'un collègue vole des fournitures de bureau (il vous faut décider si vous devez réagir et, si oui, de quelle façon).
 - Vous voulez obtenir une promotion.
 - Votre objectif est de réussir l'examen final de CPA au premier essai.

Vos résultats

Au début du PFP, il se peut que vous n'ayez pas tout à fait les compétences voulues pour mettre en application l'Approche CPA. Voici quelques-unes des erreurs que vous pourriez commettre :

- présumer à tort que la solution à un problème consiste uniquement à faire des calculs;
- effectuer des analyses en ne tenant pas pleinement compte des facteurs pertinents;
- faire abstraction de facteurs pertinents qui ne cadrent pas parfaitement avec la solution;
- ne pas adapter les analyses aux caractéristiques propres à chaque situation;
- négliger une question importante qui doit être traitée;
- accorder de l'importance à des informations non pertinentes;
- tirer des conclusions sans avoir précisé les critères de décision;
- trop insister sur des critères de décision de moindre importance;
- faire fi des limites d'une solution proposée;
- communiquer de façon non professionnelle.

Comme le montre le diagramme suivant, tiré de la *Grille de compétences des CPA* (p. 28), vos résultats à l'égard des compétences habilitantes qui sous-tendent l'Approche CPA s'amélioreront à mesure que vous progresserez dans le PFP, ainsi que tout au long de votre carrière :

Compétence	Préalables	Modules communs			Modules optionnels				Modules de synthèse	
		C1	C2	Modules communs	O1 GP	O2 FIN	O3 CERT	O4 FISC	S1	S2
> COMPÉTENCES HABILITANTES										
I. Comportement professionnel et éthique										
II. Résolution de problèmes et prise de décisions										
III. Communication										
IV. Autonomie										
V. Travail d'équipe et leadership										

Renforcement tout au long du PFP

Vous aurez d'abord découvert l'Approche CPA lors de l'atelier d'orientation sur le PFP. Vous aurez ensuite l'occasion d'approfondir vos connaissances dans le cadre des ateliers offerts pour chacun des modules. Tout au long du programme, la rétroaction que vous recevrez au sujet du cas intégrateur sera liée à l'Approche CPA, et vous utiliserez l'Approche CPA pour vous autoévaluer à la suite de brèves analyses de cas. Votre objectif sera de renforcer vos compétences dans l'application de l'Approche CPA à mesure que vous suivez le programme; vous améliorerez ainsi votre capacité à bien réussir l'examen final, axé sur des analyses de cas, et à fournir un excellent service à vos clients externes et internes.

Comment puis-je en savoir plus?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Approche CPA et son application, vous pouvez consulter les autres fiches d'information suivantes :

- [L'Approche CPA 2 - Mentalité CPA](#)
- [L'Approche CPA 3 - L'Évaluation de la situation](#)
- [L'Approche CPA 4 - Analyse des questions importantes](#)
- [L'Approche CPA 5 - Conclusions et conseils](#)
- [L'Approche CPA 6 - Communication](#)
- [L'Approche CPA 7 - Comportement éthique](#)

ANNEXE 1

Questions d'autoévaluations

Question n° 1

Vous êtes contrôleur adjoint d'une petite entreprise de logiciels. Pour lequel des problèmes professionnels suivants croyez-vous que le recours à l'Approche CPA serait le PLUS utile?

- a. Préparer un rapprochement bancaire mensuel.
- b. Préparer une note décrivant les traitements en comptabilité générale pour diverses ententes de coentreprise.
- c. Rédiger un rapport présentant les mesures de la performance des services par rapport à des cibles.

Question n° 2

Vous avez pour mission de réaliser l'audit des états financiers d'une société fermée. Pour lequel des problèmes suivants croyez-vous que le recours à l'Approche CPA serait le MOINS utile?

- a. Établir le seuil de signification avant de passer à d'autres éléments du plan d'audit, comme l'évaluation des risques et la stratégie d'audit.
- b. Produire une estimation indépendante de la provision pour créances douteuses après avoir testé l'exactitude mécanique du classement des créances par échéance.
- c. Rédiger le rapport d'audit une fois le reste du travail d'audit terminé, y compris le choix de l'opinion à formuler.

Réponses aux questions d'autoévaluations

Question n° 1

- | | | |
|----|------------|---|
| a. | Incorrecte | Dans l'hypothèse où les documents comptables de l'entreprise sont relativement complets, la préparation d'un rapprochement bancaire consiste principalement à suivre un ensemble de procédures mécaniques dont l'application ne peut aboutir qu'à un résultat correct. Ce n'est que pour décider de la manière d'exécuter le travail et de le consigner qu'un peu de jugement professionnel peut être nécessaire. |
| b. | Correcte | Ce problème exigera probablement l'exercice du jugement professionnel pour l'application des normes comptables aux différentes opérations possibles sur le plan économique. |
| c. | Incorrecte | Dans l'hypothèse où les mesures et les cibles de performance sont déjà établies et où des systèmes sont en place pour recueillir les données pertinentes, la rédaction d'un rapport consiste principalement à suivre un ensemble de procédures mécaniques. Cela dit, l'exercice du jugement professionnel peut être nécessaire dans une certaine mesure pour structurer l'information, décider si des commentaires d'analyse seront fournis et, le cas échéant, déterminer de quelle manière. |

Question n° 2

- | | | |
|----|------------|---|
| a. | Incorrecte | L'établissement du seuil de signification exige l'application de plusieurs critères et l'exercice du jugement professionnel. |
| b. | Incorrecte | L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer la situation économique et les hypothèses à utiliser afin d'estimer la provision pour créances douteuses. Tester l'exactitude du classement des créances par échéance fait appel à une procédure mécanique, mais le jugement professionnel est tout de même nécessaire pour réaliser l'estimation. |
| c. | Correcte | Une fois que tout le travail d'audit a été effectué et que l'opinion à formuler a été déterminée, la rédaction du rapport d'audit ne fait pas beaucoup intervenir le jugement professionnel. |



L'Approche CPA de CPA Canada est mis à disposition selon les termes de la licence **Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International**.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à <https://www.cpacanada.ca/frdroits-dauteur>.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification des Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2015 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.